



GUIDE de pêche

2026

50

Fédération Départementale de la Pêche
et de la protection du milieu aquatique
de la Manche



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



www.peche-manche.com



Mer et rivière



À vos côtés, avec des conseils
adaptés à vos besoins.



Un large choix parmi
les plus grandes
marques dans nos
magasins.



Barneville Carentan Cherbourg

Tél. 02 33 87 56 40 Tél. 02 33 71 67 40 Tél. 02 33 23 45 00

Coutances Granville La Haye

Tél. 02 33 76 52 20 Tél. 02 33 79 53 75 Tél. 02 33 76 81 00

St-Lô (St-Gilles)

Tél. 02 33 77 13 15





Sommaire

Page 3 : Sommaire
Page 4 : Editorial et info FDAAPPMA 50
Page 5 : Assemblée Générale AAPPMA et Cartes de pêche
Page 6 : Les Pêcheurs sportifs de la Manche
Page 7 : Rejoindre le réseau
Page 8 à 13 : Événementiel et APN

Page 15 : Secteur Nord-Cotentin

Page 16 : La localisation des parcours
Page 17 : La Truite Cherbourgeoise - Mouche de Saire
Page 18 : La Truite de la Scye
Page 19 : Les Pêcheurs de la Sinope

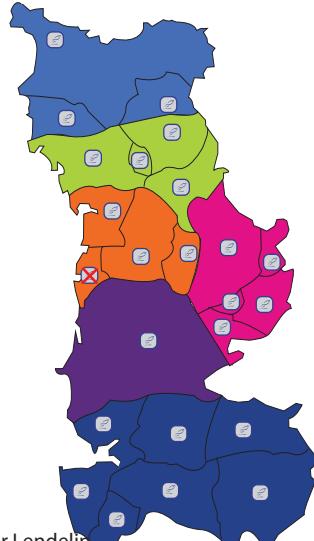
Page 20 : Secteur Marais

Page 21 : La localisation des parcours
Page 22 : Le Gardon Saint-Sauveurais et Les Pêcheurs de la Douve
Page 23 : Le Gardon Chef du Pontais et La Flottante Carentanaise

Page 24 : Secteur Centre-Ouest

Page 25 : Sauvons nos Rivières SOS Acte 4
Page 26-27 : Carte du département
Page 28 : Réglementation

Page 29 : La localisation des parcours
Page 30 : La Truite de l'Anneraie et Les Pêcheurs de Périers St-Sauveur Lendelin
Page 31 : La Gaule Marignaise et Les Pêcheurs du Bord de l'Ay



Ⓐ AAPPMA réciprocitaire
✖ AAPPMA non réciprocitaire

Page 32 : Secteur Val de Vire

Page 33 : La localisation des parcours
Page 34 : Les Pêcheurs à la ligne du Pays Saint-Lois
Page 35 : Les Pêcheurs de Cerisy-la-Forêt et Les Pêcheurs de Condé-sur-Vire
Page 36 : La Gaule Torignaise et Les Amis de la Vire

Page 37 : Secteur Sienne-Soulles

Page 38 : La localisation des parcours
Page 39 - 40 : Association du Bassin de la Sienne

Page 41 : Secteur Sud-Manche

Page 42 : La localisation des parcours
Page 43 : Amicale des Pêcheurs à la ligne de l'Avranchin et La Truite de la Sée
Page 44 : La Gaule Sourdevalaise et Le Gardon Pontorson
Page 45 : La Truite du Beuvron et la Gaule Mortainaise
Page 46 : Les Pêcheurs de La Vallée de la Sélune

Page 47 : Calendrier des horaires 2026
Page 48 : 2026 en 6 points

Réalisation : Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche



Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce guide. Toutefois, la Fédération décline toute responsabilité pour les erreurs et omissions. Se référer à l'arrêté préfectoral.
Reproduction des plans interdite. Édition 2026.
Mise en page : Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Impression : imprimerie Galaxy



Éditorial

Ami(e)s pêcheuses, pêcheurs,

L'année 2025 a été marquée, entre autres, par les Junior Fishing Tour, une volonté commune de la FNPF, de la FFPS et du GIFAP de proposer aux jeunes pêcheurs et pêcheuses des rencontres répondant aux attentes des jeunes de 10 à 17 ans.

Un grand Merci à nos bénévoles d'APN, notre comité départemental de pêche au coup qui ont su transmettre leur savoir-faire, leurs conseils pour permettre à 5 jeunes d'accéder aux finales nationales.

Le tissu associatif de la pêche en France, avec ses milliers d'AAPPMA, repose essentiellement sur l'engagement libre et désintéressé de ces femmes et hommes. Ils donnent de leur temps, de leur énergie, parfois de leurs derniers, pour que nous puissions, nous tous, pratiquer dans les meilleures conditions possibles. Mais aujourd'hui, l'engagement bénévole s'essoufle. La relève se fait attendre. Le monde change, les agendas se remplissent, et l'appel à l'engagement semble résonner dans le vide. Il est temps de prendre conscience que notre plaisir, si proche de la nature et des traditions, ne pourra survivre que si chacun y met du sien.

À ceux qui s'investissent déjà, merci. À ceux qui hésitent encore, sachez que le bénévolat n'est pas un sacrifice, mais un acte de passion, de transmission, et souvent, une source de grandes satisfactions humaines.

Pêcheurs motivés, engagez-vous au sein des AAPPMA et continuez à faire entendre vos attentes pour le développement d'un loisir dynamique et toujours accessible au plus grand nombre. Le renouvellement des conseils d'administration au sein de vos AAPPMA aura lieu entre le 1er octobre et le 15 décembre 2026, ne ratez pas cette échéance pour faire partie intégrante des décisions au sein du réseau associatif de la pêche de loisir manchois.

Bonne lecture et tous nos voeux pour cette saison de pêche 2026.

Claude BUHAN

Président de la FDAAPPMA50



Où nous retrouver



02 33 46 96 50



71 zone artisanale - 50750 Canisy



contact@peche-manche.com



www.peche-manche.com



[federationdepeche50](#)



[FDPêcheManche](#)



[Fédération de Pêche de la Manche](#)



[fdpechemanche50](#)

PARTAGEONS LA
Pêche attitude
GÉNÉRATION PÊCHE

Pêcher, c'est aussi s'engager !

Devenez bénévole dans votre association locale de pêche.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AAPPMA

Une assemblée générale réunit l'ensemble des membres des AAPPMA du département de la Manche. On compte 24 associations.

Ces réunions ont pour objectif le droit d'information, la prise de décisions en faveur de la pêche et de la protection des milieux aquatiques.



Rendez-vous sur le site www.peche-manche.com pour retrouver les dates de réunion de votre AAPPMA

Quelle carte de pêche dois-je choisir ?

Les cartes de pêche							
J'ai	Plus de 18 ans		Moins de 18 ans	Moins de 12 ans	Pas de carte annuelle		
Je veux pêcher	De la date d'achat au 31 décembre				7 jours consécutifs	Une journée	
Il me faut	Carte personne majeure	Carte majeure interdépartementale	Découverte femme	Carte personne mineure	Carte découverte	Carte hebdomadaire	Carte journalière
Où ?	Département de la Manche (cf carte réciprocité)						Département de la Manche (cf carte réciprocité)
1ère catégorie	1 ligne (2 en plans d'eau)		1 ligne	1 ligne (2 en plans d'eau)	1 ligne	1 ligne (2 en plans d'eau)	
2ème catégorie	4 lignes		1 ligne	4 lignes	1 ligne	4 lignes	
Elle coûte	87€	114€	42€	27€	8€	36,50€	17€



Comité Départemental des Pêches Sportives de la Manche

Qui sommes nous ?



45 pêcheurs licenciés dans le département

Crédit photo : Richard JACQUELINE

Le CD50 est affilié à la Fédération Française des Pêches Sportives en Eau Douce (FFPSED), agréée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative et affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Crédit photo : Clément TRAVERT



Pour être pêcheurs de compétition il faut :



une carte de pêche
une licence sportive délivrée par le CD50

Dans la Manche, 3 clubs de pêches sportives

- Amicale des pêcheurs de compétition du pays St-Lois
- St-Sauveur Pêche de Compétition
- Team Sensas Torigni



Le Graal suprême pour les pêcheurs : la N1



Contact : Patrick GUILLOTTE
06 74 22 32 44



Crédit photo : Richard JACQUELINE





DEVENEZ GARDE-PÊCHE PARTICULIER !

Vous avez certainement déjà constaté certaines pratiques douteuses de la part de pêcheurs peu scrupuleux de la réglementation. Vous vous êtes certainement déjà demandé :

« Mais où sont les gardes ? »

Devenir garde-pêche particulier, c'est avant tout prendre un engagement personnel en faveur de la pêche de loisir et de la protection des milieux aquatiques.

C'est aussi accéder à une fonction reconnue et valorisante.

Pour devenir garde-pêche particulier, aucun niveau scolaire n'est requis. Les attestations du module 1 et du module 3 sont obligatoires. La formation de ces modules est effectuée par les services de la Fédération.



Alors si vous êtes intéressés pour devenir garde-pêche particulier vous pouvez :

- Vous rapprocher de votre AAPPMA.
- Contacter directement la Fédération qui vous donnera toutes les informations nécessaires et pourra vous mettre en relation avec des AAPPMA ayant besoin de gardes pêche.

Qui prévenir en cas de pollution ?

L'Office Français de la Biodiversité

02 33 07 40 32
 sd50@ofb.gouv.fr

 **OFB**
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ





Événementiel

Ce qui t'attend en 2026 !

Animations

Informations pratiques

- Horaires (13h30 - 16h00) : demi-journée
- Tarif (détenteurs carte de pêche valide : 12,00€)
- Tarif (non détenteurs carte de pêche : 13,00€)



Plus d'informations sur le site www.peche-manche.com

	Pêche à la mouche	Pêche de la truite	Carnassier	Pêche de l'écrevisse	Site de suivi scientifique
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					

le 17 Douve (Beuzeville)

le 25 Fumichon (St-Lô)

le 1^{er} Divette (Cherbourg)

le 20 La Vire (Claires de Vire)

le 3 (St-Lô)

le 8 (Tessy/Vire)

le 16 la Cance (St-Clement de R)

le 19 la Douve (Picauville)

Station de comptage piscicole la Meauffe

Gratuit !

Tous les mercredis à partir de 14h00

Jusqu'au 15



Événementiel

Stages

Rejoins la Fédération de pêche de la Manche pour vivre au fil de l'eau : stage truite, feeder, mouche, multi-pêche, carnassier et float tube: il y en a pour tous les goûts !



La Fédération s'adapte à vous !

Associations, Comités d'entreprises ou autres, contactez-nous pour définir ensemble le projet que vous souhaitez réaliser en notre compagnie.

Tel : 02 33 46 96 50



JETTE TOI À L'EAU

Circuit de rencontre jeunes

Tout niveau - 2 catégories :



Juniors

10 - 13 ans



Espoirs

14 - 17 ans



CIRCUIT COUP

Samedi 18 avril 2026 (journée complète)

Étang de l'Avent (Saint-Sauveur-le-Vicomte)



Credit photo : FDAA/PPMA50



Credit photo : FDAA/PPMA50

CIRCUIT LEURRES

Samedi 23 mai 2026 (journée complète)

Marais de Carentan

Informations et inscriptions sur le site www.peche-manche.com

DES LOTS DE GRANDES MARQUES À GAGNER POUR TOUS





Journée de la Biodiversité et de la Ruralité

La Fédération de Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique présente son grand village pêche aux Journées de la Biodiversité et de la Ruralité à Saint Romphaire à la Fédération des Chasseurs.

Lors de ces journées, bénévoles et acteurs de la pêche se retrouvent pour faire découvrir leur passion au plus grand nombre.

Rejoignez l'équipe des bénévoles

Contactez-nous dès à présent :
par mail ou par téléphone au 02 33 46 96 50



Crédit photo : FDAAPPMA50

27 & 28 JUIN 2026



JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ & DE LA RURALITÉ

Maison de la chasse et de la nature
à Saint Romphaire

Rejoignez-nous pour cette fête aux
11 000 spectateurs qui met en valeur
notre culture et notre patrimoine !

Spectacle son et lumières le samedi soir.

ASSOCIATION
POUR LA PROMOTION
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DE LA RURALITÉ 50
Fédération Départementale des Chasseurs
du Morbihan

RÉSERVEZ VOTRE DATE !



PARTAGE



VOCATION



GÉNÉRATION



Nettoyons Nos Rivières

Nos rivières sont des lieux de vie précieux. Elles constituent le patrimoine naturel qui fait la richesse de notre patrimoine.

Pour autant, ces milieux sont fragilisés par la pollution et les déchets abandonnées.

Nettoyer une rivière, ce n'est pas seulement ramasser des déchets. C'est poser un geste fort pour le respect de l'environnement et de ses espèces. En participant vous répondez à :

Dimension environnementale

Protéger l'environnement et nos ressources naturelles

Dimension sociale

Sensibiliser aux comportements responsables.

Dimension économique

Soutien au tourisme et à l'attractivité du territoire.

MOBILISATION - OCTOBRE 2026

Venez participer à notre événement Nettoyons Nos Rivières !

Pour plus d'informations ou visiter la liste des AAPMAs participantes, rendez-vous sur le site de la Fédération de la Manche www.peche-manche.com ou par tél 02 33 46 96 50 - mail : contact@peche-manche.com



Credit photo : FDAAPPMA50



Credit photo : FDAAPPMA50



Credit photo : FDAAPPMA50





Les Ateliers Pêche Nature du département



Le Gardon Saint-Sauveurais

Pêche au coup - Pêche aux leurres
Contact : Jean-Paul RITTER
02.33.41.38.85

Les Pêcheurs de la Sinope

Pêche au coup - Pêche aux leurres et Sensibilisation à l'environnement.
Contact : Arnold EVRARD
arnoldevrard@orange.fr
02 33 21 22 80

Les Pêcheurs du Bord de l'Ay

Pêche au coup - Pêche aux leurres
Contact : Patrick CRIQUET
02 14 15 82 01

Les Pêcheurs à la Ligne du Pays Saint-Lois

Pêche au coup - Pêche aux leurres et Sensibilisation à l'environnement.
Contact : Richard JACQUELINE
06 08 40 12 98

Association du Bassin de la Sienne

Pêche au coup, au lancer et à la mouche.
Contact La Haye-Pesnel: Serge COLIN 06 72 08 19 60
Contact Coutances: Jean Michel SURGET 06 74 47 89 42
Contact Villedieu-les-Poëles : Philippe ALIX 06 77 05 14 50



Crédit photo : Association de la Sienne



Fête Nationale de la Pêche convivialité - partage - passion

Cet événement est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la pêche de loisir. De nombreuses animations vous seront proposées.

C'est un moment convivial pour partager la passion de la nature et la préservation des milieux aquatiques. Une journée ouverte à tous !

=
DIMANCHE 7 JUIN 2026



Arbogast

ASSO
FISHING LINE

BASS ASSASSIN
Fishing Lures

BOMBER
LURES

BOOYAH
BAIT CO.

COTTON CORDELL

CRAZEE
Have it your way

Creek Club

DELTA
Tackle

FU-SHIMA

FUJI-TOKI

Heddon

J-B

EXPLORER
TACKLE

JETBULL
FISHING FLOATS

FLASHMER

Distributeur et fabricant d'articles de pêche

LUNKER CITY

MARUTO

Mistral Baits

OPINEL
SAVOIE FRANCE

OWNER
PERFECTION IN HOOKS

PRO SURF
equipment

REBEL
REBEL

Richworth

SCRATCH
TACKLE

Seaguar
Always the best

SEA SQUID

Sunset

Starlite

tailwalk

TRGR



TOSHIBA
Leading Innovation >>>

YO-ZURI

YUM

ZEXUS



www.flashmer.com





Secteur Nord-Cotentin

Le sous-sol granitique émerge de la mer de la Manche de manière abrupte, dressant sur la côte nord-ouest ses belles falaises. Un climat réputé rude transforme le bocage en landes à callunes, sur des bassins versants courts où les ruisseaux font office de fleuves côtiers relativement préservés. Leurs embouchures escarpées autorisent la colonisation par les grands migrateurs à peu d'entre eux, les truites fario sauvages ont le champ libre...

Rapidement, en se retournant vers l'est, le terrain penche vers la baie de Seine, le bocage séculaire reprend ses droits et les rivières fraîches et vives se déplient en éventail : vers le Nord et Cherbourg, c'est la Divette ; plein Est pour la Saire, alors que la Douve s'arque, hésite en direction du sud, avant qu'on ne la retrouve, transfigurée, dans le Marais.



Dépositaires

AAPPMA La Truite Cherbourgeoise - Mouche de Saire

- * LaMaison.fr
Av. Amiral Lemonnier, 50100 Cherbourg en Cotentin, Tél. 02 33 23 45 00
- * DECATHLON
ZAC Claude Chappe, Les Hauts vents, 50470 Tolvast, Tél. 02 33 23 60 30
- * UNIVERS NATURE – Danny FRIGOT
Rue des Industries, 50110 Cherbourg en Cotentin, Tél. 02 50 29 16 36
- * LaMaison.fr
Rue des Thogues, 50440 Beaumont-Hague Tél. 02 33 52 70 33
- * ST VAAST MARINE
1 Chemin des coûts - 50550 St Vaast-la-Hougue Tél. 02 33 43 90 80

AAPPMA La Truite de la Scye

- ** STATION SERVICE AVIA (carte étang de magneville)
9, route des isles, 50340 Pierreville, Tél. 02 33 04 33 80
- * LaMaison.fr
Route de Carteret - 50260 Bricquebec Tél : 02.33.10.10.70

CARTE ÉTANG DE MAGNEVILLE SEULEMENT

- * Auberge de la Douve
La Rue - 50260 l'Etang Bertrand Tél : 02 33 94 71 03
- * Garage Peugeot
41 bis rue des Frères Frémiges - 50260 Bricquebec Tél : 02 33 10 02 36
- ** Viveco Bricquebec
15 rue de la République - 50260 Bricquebec Tél : 06 22 45 11 74

AAPPMA Les Pêcheurs de la Sinope

- Bureau d'Information Touristique de Valognes
25 rue de l'église, 50 700 Valognes, Tél. 02 33 40 11 55
Mairie De Montebourg
2 Place du Général de Gaulle, 50310 Montebourg Tél. 02 33 95 40 50

* Ouverture samedi seulement ** Ouverture samedi et dimanche



Dates à retenir

AAPPMA La Truite Cherbourgeoise - Mouche de Saire
Assemblée Générale **Mercredi 11 février 2026**

Animation- **Samedi 14 mars 2026 -12h00**

Événement ouverture de la truite - Découverte de la pêche
Carte de pêche obligatoire - Le Vast (parking en amont des cascades)

AAPPMA La Sinope

Concours de pêche. **Dimanche 24 mai 2026**
Pêche de la truite - tous pêcheurs possédant une carte.
Pêche aux appâts naturels vivants uniquement.
Château de Tourville à Lestre

Journée Nationale de la Pêche

La Journée Nationale de la Pêche se déroulera le dimanche 7 juin 2026 sur les AAPPMA suivantes :

AAPPMA La Truite Cherbourgeoise - Mouche de Saire

Étang des Costils
Matinée réservée aux femmes et aux enfants.
Après-midi ouvert à tous.

AAPPMA La Truite de la Scye

Étang du Bas de Catigny

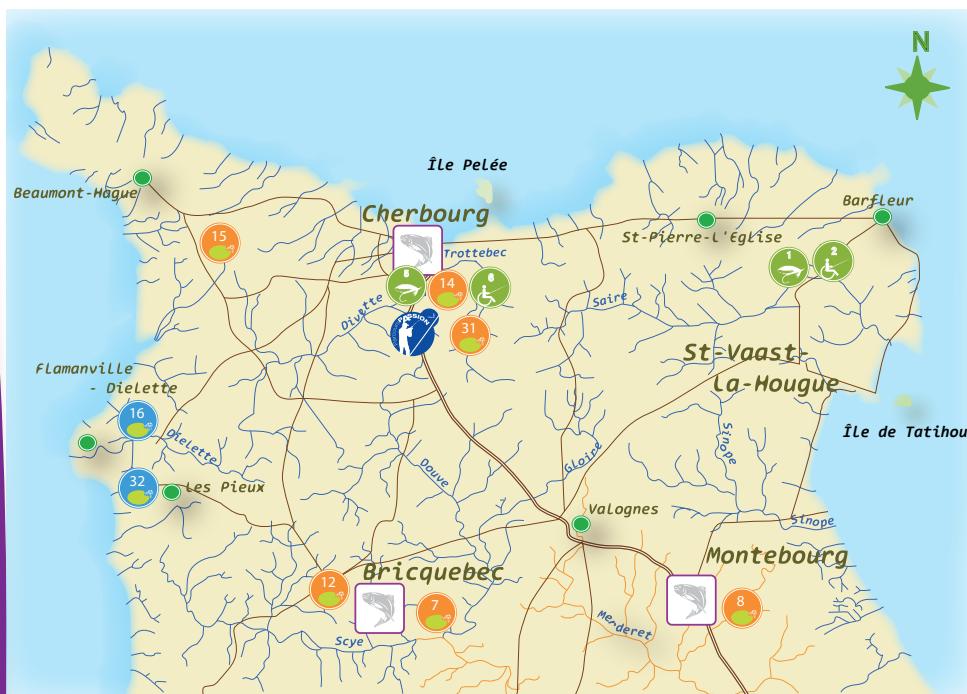
AAPPMA Les Pêcheurs de la Sinope

Parking de Vaudreville
Parcours spécial jeunes



Localisation des parcours

Secteur Nord-Cotentin



Légende

Signalétique des réseaux

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{re} catégorie
- Domaine public
- Axe routier

Signalétique des étangs

- Eau close ou eau de 2^{re} catégorie
- Eau de 1^{re} catégorie
- Parking
- Parking PMR
- Point de restauration
- Sanitaires
- Tables de pique-nique
- Aires de jeux
- Activités nautiques
- Parcours sportifs
- Parcours Passion

Signalétique des parcours spécifiques

- Parcours accessibles aux PMR
- Parcours pêche carpe de nuit
- Parcours pêche à la mouche

Signalétique APPMA

- APPMA réciproitaire et adhérente EHGO
- APPMA non réciproitaire





La Truite Cherbourgeoise - Mouche de Saire



Secteur Nord-Cotentin



Président
NOESSER Thibault

Tél. 07 50 38 01 30

contact : latruitecherbourgeoise@peche-manche.com

Aappma Truite Cherbourgeoise-Mouche de Saire

Secrétaire : Nolan JEANNE

1^{re} catégorie

La Saire, la Douve, La Divette, le Trottebec, la Diélette et leurs affluents.

Étangs (carte de pêche obligatoire, pas de cotisation supplémentaire)



Étang des Costils – 0,7 ha (pisciculture d'agrément)
(Tourlaville/La Glacerie).



Étang de Biville-Clairefontaine – 4 ha (Biville) - (No-Kill toutes espèces).



Étang de Pont-Helland – 0,3 ha (Siouville).



Étang du Bois – 0,5 ha (Flamanville).



Étang de la Verrerie – 0,4 ha (La Glacerie) - (règlement affiché sur place).



Ces étangs sont classés en 1^{re} et 2^{eme} catégorie (carte de pêche obligatoire)
Pas de cotisation supplémentaire.



Credit photo : AAPPMA La Truite Cherbourgeoise-Mouche de Saire



CHARTE DE BONNE CONDUITE



Étang des Costils - Étang de Biville-Clairefontaine - Étang de Pont-Helland :
Pêche de la carpe et de la tanche en NO-KILL.

Parcours spécifiques



1 Pêche à la mouche en NO-KILL et sans ardillon : sur la Saire du moulin d'Esseulles à l'ancien moulin du Parquet, commune de Valcanville (Route RD 415 aval du Pont du Vicel).



2 Pêche à la mouche en NO-KILL et sans ardillon : sur la Divette rive gauche vers l'aval du Pont du Bois, du Mont du Roc et sur environ 500 m.



3 De la salle des fêtes au pont d'Anneville-en-Saire.



4 De l'étang des Costils au parking de la D410E1



Parcours NO-KILL sur l'ensemble des têtes de bassins versants du territoire de l'AAPPMA.
(se référer à l'Arrêté préfectoral permanent pour connaître les cours d'eau concernés et les limites aval associées).





La Truite de la Scye



Secteur Nord-Cotentin

Président
LEDENT Josselin
Tél. 07 86 49 55 25



Appma La Truite de la Scye

contact : latruitedelascye@peche-manche.com

Vice Président : DUREL Anthony - 06 10 45 47 91

1re catégorie

La Scye et ses affluents, 70 km : Le Pommeret, la Venourie, l'Aisy. De Pierreville et Surtainville jusqu'en amont du Pont-es-Bouchers (route de Bricquebec/St-Sauveur-le-Vicomte).

La Douve : de l'étang Bertrand au confluent de la Scye
NO-KILL sur l'ensemble des têtes de bassins versants du territoire (se référer à l'Arrêté préfectoral permanent pour connaître les cours d'eau concernés et les limites aval associées)



Credit photo : AAPMMA La Truite de la Scye

2e catégorie

La Scye : en aval du Pont-es-bouchers jusqu'à sa confluence avec la Douve.

La Douve : de la confluence avec la Scye jusqu'à NEHOU (la laiterie)

Étangs

Étang du bas de Catigny - 1,2 ha (Bricquebec).



Cet étang est classé pisciculture à vocation touristique (règlement affiché sur place).
Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.

Étang de la Lande - 3 ha (Magneville).



Cet étang (eau close), ouvert toute l'année, suit une réglementation spécifique affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.



Credit photo : AAPMMA La Truite de la Scye





Secteur Nord-Cotentin

Les Pêcheurs de la Sinope

Président
EVRARD Arnold

Tél. 02 33 21 22 80



aappma des pêcheurs de la Sinope

contact : lespecheursdelasinope@peche-manche.com

1re catégorie

La Sinope et ses affluents : la Bréviaire, le Filbec, la Tortonne, la Sinope en partant de Montaigu, de Saint-Germain de Tournebut, Saint-Martin d'Audouville, Beauchamp, Château de Tourville à Lestre, Moulin du Roy.



Photo : APPMA Les Pêcheurs de la Sinope

2e catégorie

Le Merderet de sa source à Tamerville jusqu'à l'amont du moulin du Ham

Étang

Étang d'Émondeville – 1 ha.



Cet étang, eau close, est ouvert du 1er samedi de mars au 31 décembre. Fermé tous les vendredis.

Pêche de nuit à la carpe du 4^{ème} week-end d'octobre au 31 décembre. Il suit une réglementation spécifique affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang (option).



La Sinope



Secteur Marais

Étendue sur un quart du département, cette dépression naturelle, préservée des assauts de la marée par les portes à flots sur la Douve au fond de la Baie des Veys, offre un territoire unique au brochet, à la carpe, au sandre, et bien sûr, à l'anguille.

En hiver, les marais blanchissent : les prairies se recouvrent d'eau douce. Il faut alors attendre le printemps pour retrouver les cours du Merderet, de la Douve, de la Sèvre, de la Madeleine, de la Taute. Ils sont réputés pour les carnassiers et la carpe.



Agence Philippe DUPONT
27, Bd Félix Buhot
B.P. 34
50700 VALOGNES
Tél. : 02.33.40.13.42
Email : agence.dupontphilippe@axa.fr
N° ORIAS (www.orias.fr) : 07 005 406

Dépositaires

AAPPMA Le Gardon Saint-Sauveurais - Saint-Sauveur-le-Vicomte

- * LAMAISON.FR,
Rue du Pont Rose 50270 Barneville-Carteret, Tél. 02 33 87 56 40
- * CAFÉ DU COMMERCE
7 place Ernest Legrand, 50390 St-Sauveur-le-Vicomte, Tél. 02 33 41 68 51
- * TRAVERT JEAN
50580 DENNEVILLE, Tél. 02 33 46 97 59
- * LE NORMANDY BAR-TABAC-PMU-JEUX
6 place Auguste Cousin, 50390 St-Sauveur-le-Vicomte Tél. 02 33 41 67 75
- * TABAC LOTER PRESSE
10 rue Emile Poirier, 50250 La Haye, Tél. 02 33 46 13 16

AAPPMA Les Pêcheurs de la Douve - Picauville

- ** BAR TABAC PRESSE LE BAR DU STADE
26, rue de la Marne, 50360 Picauville, Tél. 09 79 50 01 10
- ** BAR LE CENTRAL
6 place Bir Hakeim 50360 Picauville, Tél. 02 33 41 03 27

AAPPMA Le Gardon Chef-du-Pontais - Chef-du-Pont

- ** LE CAPIPOINTAIN
Bar, Bourg de Chef du Pont, 50480 CHEF DU PONT, Tél. 02 33 21 25 80
- ** AU COIN DES SAVEURS
1 rue Division Leclerc, 50480 SAINTE MERÉ EGLISE, Tél. 02 33 41 49 32

AAPPMA La Flottante Carentanaise - Carentan

- * LAMAISON.FR
Rue de la Pommenauque, 50500 Carentan, Tél. 02 33 71 67 40
- * VIVECO
23 rue du maréchal LECLERC - 50500 Saint-Côme du Mont Tel 02 33 44 20 39

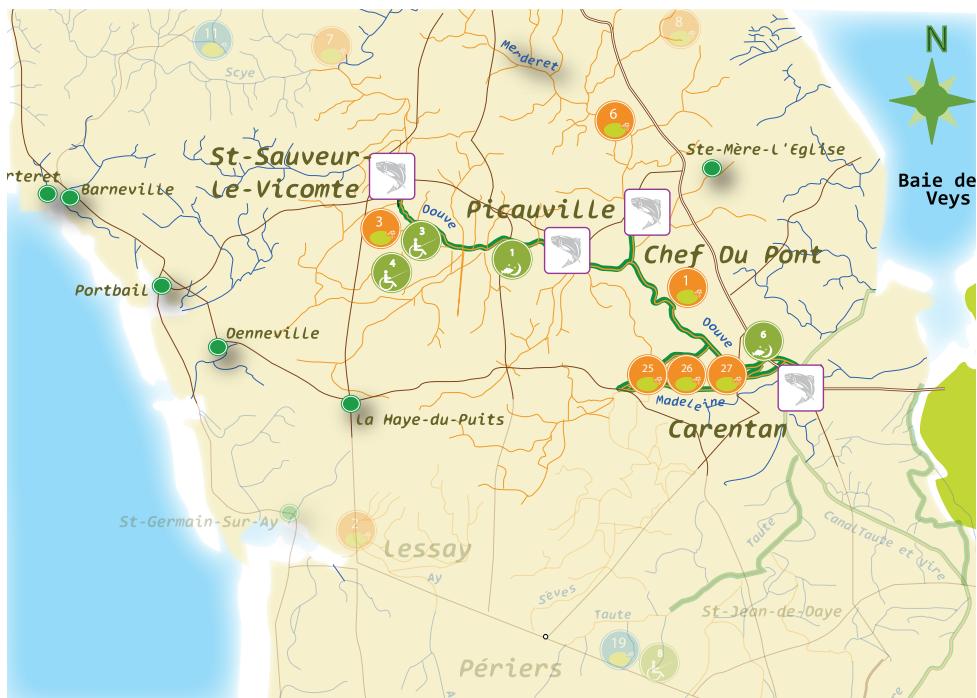
* Ouverture samedi seulement ** Ouverture samedi et dimanche





La localisation des parcours

Secteur Marais



Légende

Signalétique des réseaux

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{re} catégorie
- Domaine public
- Axe routier

Signalétique des étangs

- Eau close ou eau de 2^{re} catégorie
- Eau de 1^{re} catégorie
- Parking
- Parking PMR
- Point de restauration
- Sanitaires
- Tables de pique-nique
- Aires de jeux
- Activités nautiques
- Parcours sportifs

Signalétique des parcours spécifiques

- Parcours accessibles aux PMR
- Parcours pêche carpe de nuit
- Parcours pêche à la mouche

Signalétique APPMA

- APPMA réciproitaire et adhérente EHGO
- APPMA non réciproitaire



Le Gardon Saint-Sauveurais



Secteur Marais

Président
BEUVE Jean-Pierre
Tél. 06 98 21 96 97



Appma Le Gardon St Sauveurais

contact : legardonsaintsauveurais@peche-manche.com

1re catégorie

Sur les cantons de Barneville, La Haye du Puits et Saint-Sauveur le Vicomte : environ 50 km de ruisseaux et rivières : la Gerfleur, la Grise, l'Olonde, la Brosse, la Saudre.

2e catégorie

80 km de rivières comprenant la Douve et ses affluents à l'exception de la Saudre.

Étang

Étang du Vivier de l'Avent - 1 ha - Selsoif à St-Sauveur le Vicomte.



Cet étang (2^e catégorie), ouvert toute l'année, suit la réglementation générale affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.



Parcours spécifiques

Personnes à Mobilité Réduite.



Ponton situé sur la Douve, commune de Rauville la Place.



Ponton situé sur le Plan d'eau de l'Avent, commune de St Sauveur le Vicomte.



Les Pêcheurs de la Douve



Secteur Marais

Président
Thierry DEROMBISE
Tél. 06 14 89 10 50



Pêche Picauville

contact : lespecheursdeladouve@peche-manche.com



Credit photo : AAPPMA Les Pêcheurs de la Douve

2e catégorie

La Douve depuis la Dorglanderie (les Moitiers en Baupuis) jusqu'au pont de Beuzeville-la-Bastille amont.

Parcours spécifique

1 Pêche de la carpe de nuit : de son entrée à Beuzeville-la-Bastille au pont de la RD 67 à Beuzeville-la-Bastille (parcours limité à la rive droite).





Le Gardon Chef-du-Pontais



Secteur Marais

Président
MADELEINE Jean-Paul

Tél. 06 32 81 33 39



Legardon Chefdupontais

contact : legardonchefdupontais@peche-manche.com

2e catégorie

La Douve depuis l'aval du pont de Beuzeville-la-Bastille jusqu'à la mare St-Martin à Liesville/Douve. Le Merderet, depuis l'aval du pont du Ham jusqu'à la confluence avec la Douve. Ponton Personne à Mobilité Réduite (PMR) sur le Merderet, sur la commune de Chef du Pont.



Credit photo : AAPPMA Le Gardon Chef-du-Pontais

Étangs

Étang du Grand Clos – 1 ha – Carquebut.



Cet étang, ouvert toute l'année, suit la réglementation générale affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.

Étang communal (étang de 2ème catégorie) - Fresville - 12ha



Droit de pêche appartenant à la FDAAPPMA. Voir réglementation affichée sur place. Pêche en float-tube autorisée. Parcours carpe de nuit.

La Flottante Carentanaise



Secteur Marais

Président
FERAY Franck

Tél. 06 07 78 83 50



Aappma Carentan

contact : laflottantecarentanaise@peche-manche.com

2e catégorie

La Taute sur une longueur de 11 km à laquelle s'ajoutent la Jourdan et la Groult. La Sèves, sur une longueur de 7 km, et la Madeleine, affluent de la Sèves, sur une longueur de 9 km. La Douve, de la mare Saint-Martin aux portes de la Barquette.



Canaux

Canal du Gravier – 1 ha63 – Carentan.



Canal d'Auvers – 5 ha49 – Auvers.



Canal des Espagnols – 1 ha05 – Carentan.



Ils sont accessibles à tous les titulaires d'une carte de pêche. Se référer à l'arrêté préfectoral 2026.

Parcours spécifiques

6 Pêche de la carpe de nuit : canal du Gravier (totalité du plan d'eau) sur la commune de Carentan.

La Douve : en rive gauche cf. Arrêté permanent.

En rive droite cf. Arrêté permanent.

La Taute : de la maison des Ormes, commune de Montmartin en Graignes, jusqu'au pont éclosé (RD974), commune de St Hilaire Petitville, sur les deux rives.

Réserve de pêche

Sur la Jourdan entre les deux ponts piétons encadrant l'embarcadère, sur les 2 rives.



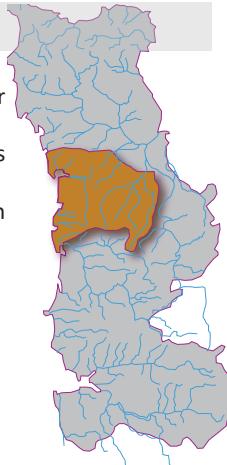


Secteur Centre-Ouest

Orientés tantôt vers l'ouest, tantôt vers le nord, les cours d'eau du secteur Centre-ouest alimentent principalement des dépressions naturelles.

Les petits côtiers de l'ouest mais aussi l'Ay irriguent des zones de reliefs faibles, pour se jeter dans la Manche en formant des havres.

Les cours d'eau comme la Taute, la Venloue, la Terrette, escarpés en amont sur des sols granitiques, sont les sources des Marais du Cotentin.



Dépositaires

AAPPMA Les Pêcheurs du Bord de l'Ay-Lessay

- ** LE BUVARD
Place Saint-Cloud, 50430 Lessay, Tél. 06 42 09 36 12
- ** Patrick CRIQUET
57, rue de Gaslonde, 50430 Lessay, Tél. 02 14 15 82 01
- * LaMaison.fr
Route de la Mer PACC, 50710 Créances, Tél. 02 33 07 19 76
Marie de la Feuillie
1 rue Jardinier-Deslandes 50190 La Feuillie, Tél. 02 33 46 74 04

AAPPMA Les Pêcheurs de Périers - Saint Sauveur-Lendelin

- * BC INFORMATIQUE
Boulevard du 8 juin 1944, 50190 PERIERS, 02 33 17 32 58
- ** LE SCOOP BAR TABAC PMU
24 rue Marechal Leclerc 50490 ST SAUVEUR LENDELIN,

AAPPMA La Gaule Marignaise - Marigny

- ** BAR DES SPORTIFS
6 Pl. du Docteur Guillard, 50570 Marigny, Tél. 02 33 55 16 31
- ** BAR DES SPORTIFS
1 place de l'Église, 50570 Lozon, Tél. 02 33 05 88 49
- * AU BON ACCUEIL
1 place des tilleuls - Le bourg, 50180 Thereval, Tél. 02 33 57 31 01
- * LaMaison.fr
Saint-Gilles - 1 La Bijude, 50180 Agneaux, Tél. 02 33 77 13 15

Dates à retenir

AAPPMA Les Pêcheurs du Bord de l'Ay

Concours de pêche. **Samedi 30 mai 2026**

Pêche de la truite - sur inscription

Plan d'eau de Lessay



Crédit photo : FDAAPPMA50

Journée Nationale de la Pêche

La Journée Nationale de la Pêche se déroulera
le dimanche 7 Juin 2026 sur l' AAPPMA suivante :

AAPPMA Les Pêcheurs de Périers St Sauveur-Lendelin

Étang des Sarcelles - Saint-Martin-d'Aubigny





Les petits cours d'eau font les grandes rivières

Loire, Seine, Rhône, Garonne, Rhin... tout le monde connaît les 5 plus grands cours d'eau français, mais qui a pleinement conscience qu'ils n'ont d'existence que grâce aux petits écoulements qui constituent leurs sources et aux rivières qui y confluent ? Ces rivières collectent elles-mêmes ruisseaux, rus et autres chevelus, tout aussi essentiels mais également tout aussi fragiles et menacés.

Éléments structurants de nos territoires comme de notre patrimoine régional, ces irremplaçables petits cours d'eau nourrissent les grandes rivières et abritent une biodiversité essentielle. Leur eau alimente aussi les sols, les forêts et les zones humides au rôle écologique fondamental dans la gestion de l'eau. Préserver ces systèmes de la dégradation,

la pollution ou la surexploitation, c'est préserver le potentiel et la fonctionnalité de nos rivières, qu'il s'agisse de qualité ou de quantité d'eau. Ils sont au cœur de notre société et exigent notre attention :

1 français sur 2 habite à moins de 10 minutes d'un cours d'eau*.

Citoyens, pêcheurs, élus, pouvoirs publics – nous avons tous un rôle essentiel à jouer : le combat de l'amont, c'est la survie de l'aval !

91%
des Français
sont attachés
aux cours
d'eau.*

*D'après le sondage FNPF/Harris Interactive d'octobre 2023 «Cours/plans d'eau et leur biodiversité : perception et niveau de connaissance des français et des pêcheurs»

Recenser les cours d'eau pour mieux les protéger !

Depuis 2015, à la demande de l'Etat et en concertation technique avec les parties prenantes, le réseau hydrographique est passé à la loupe pour identifier les cours d'eau, selon 3 critères hydrologiques (présence et permanence d'un lit, débit suffisant, alimentation par une source), auxquels s'ajoute la présence d'une faune et d'une flore aquatique.

Fin 2021, 63 départements disposaient ainsi d'une cartographie complète, 11 d'une couverture entre 90 et 99 %, 17 d'une couverture entre 50 et 89 % et 10 d'une couverture inférieure à 49 %.

La tâche est certes ardue quand les dernières projections climatiques indiquent une baisse entre -50 % et -15 % des

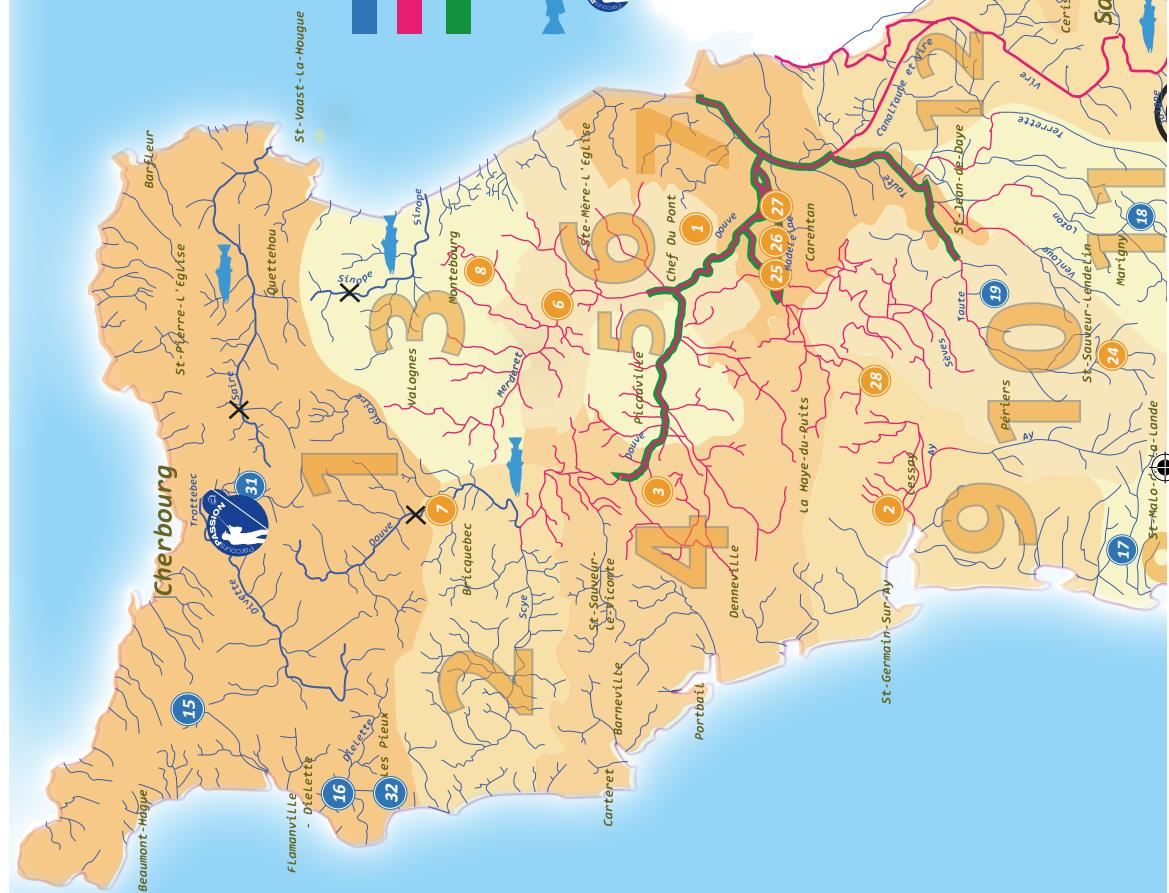
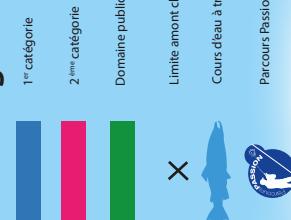
débits en période de basses eaux et une hausse concomitante des températures, plus intenses en été, qui va accroître les besoins en eau. Cela pouvant entraîner des tensions pour l'alimentation en eau potable mais également pour les activités économiques, agricoles ou industrielles et de loisirs.

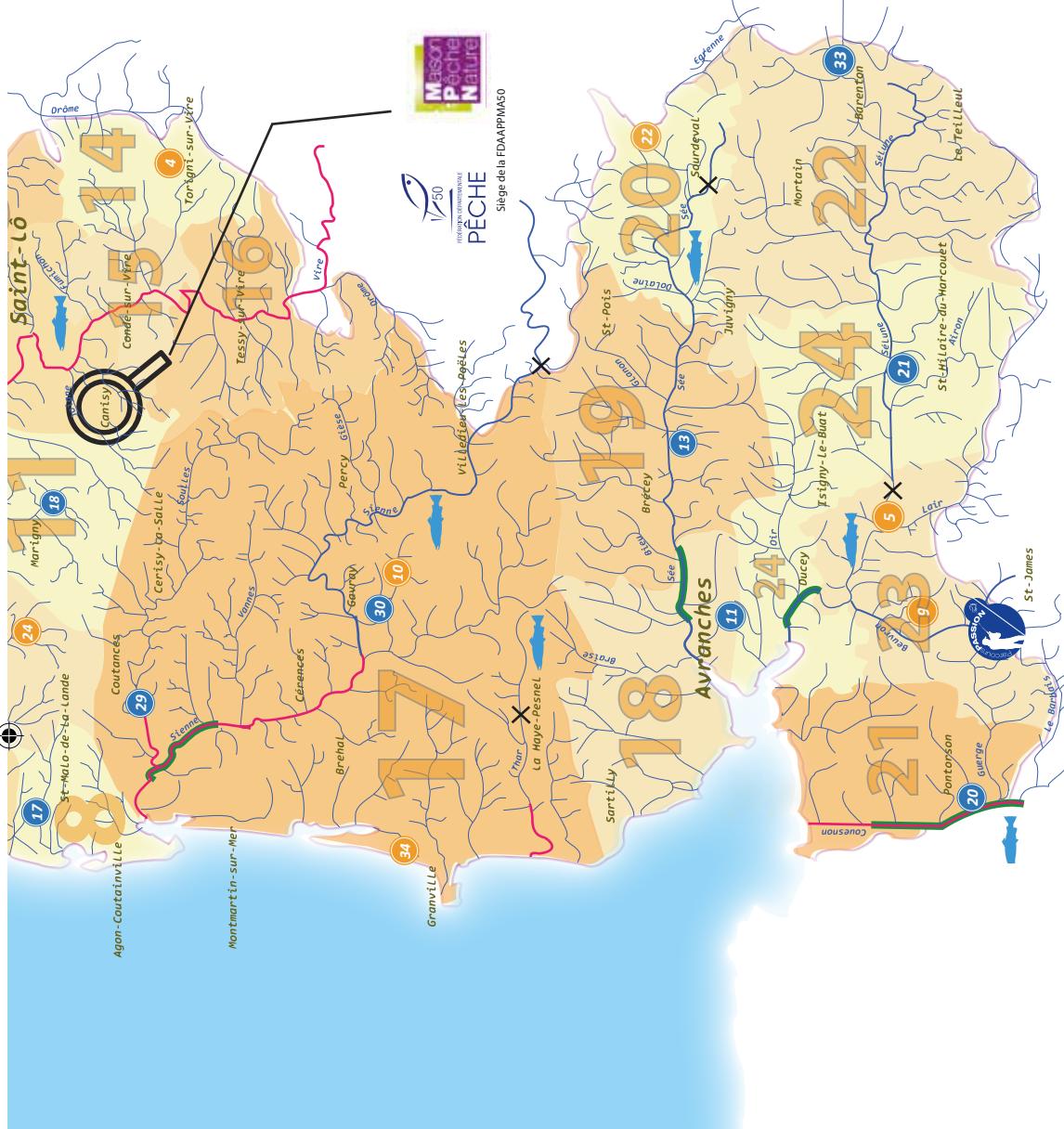
L'enjeu est pourtant de taille : la qualification d'un cours d'eau en fossé revient à son appropriation et à une gestion privative non maîtrisée, l'excluant ainsi du patrimoine commun.





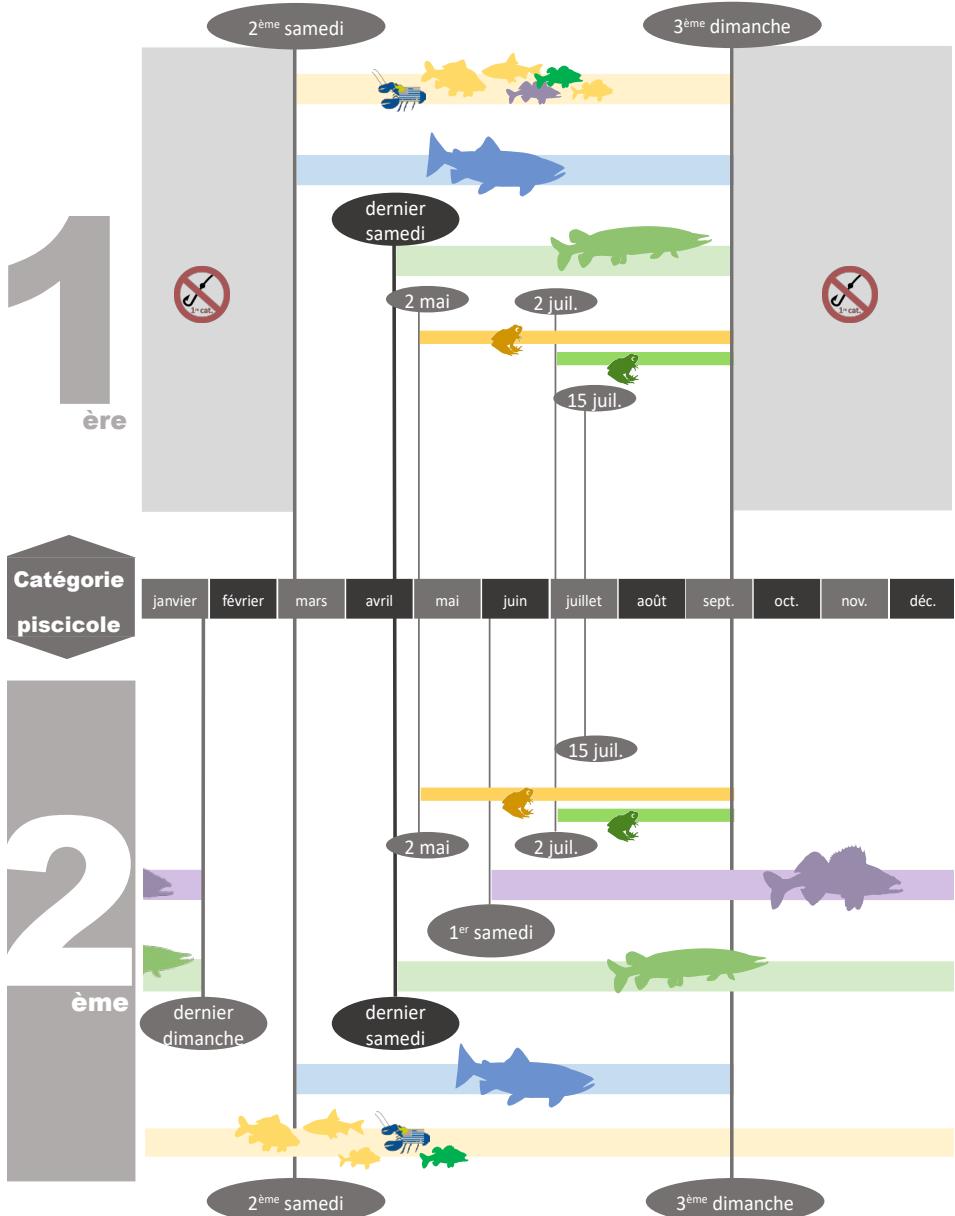
Légende







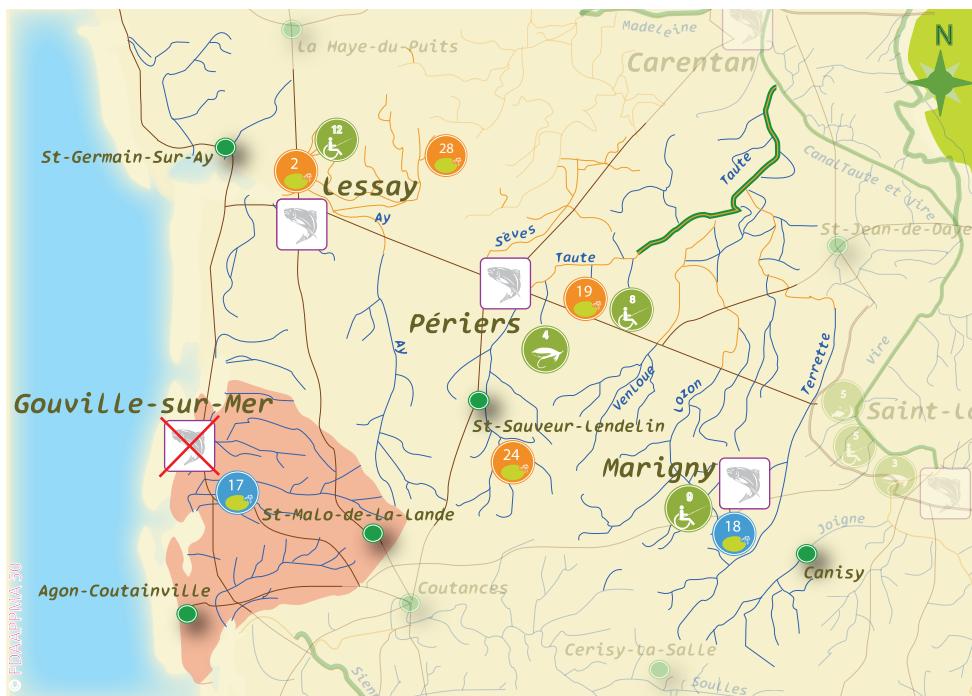
Les périodes d'ouverture





Localisation des parcours

Secteur Centre-Ouest



Légende

Signalétique des réseaux

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{re} catégorie
- Domaine public
- Axe routier

Signalétique des parcours spécifiques

- Parcours accessibles aux PMR
- Parcours pêche carpe de nuit
- Parcours pêche à la mouche

Signalétique AAPPMA

- AAPPMA réciproitaire et adhérente EHGO
- AAPPMA non réciproitaire

Signalétique des étangs

- Eau close ou eau de 2^{re} catégorie
- Eau de 1^{re} catégorie
- Parking
- Parking PMR
- Point de restauration
- Sanitaires
- Tables de pique-nique
- Aires de jeux
- Activités nautiques
- Parcours sportifs



Secteur Centre-Ouest



La Truite de l'Anneraie

Président
ESTRADE Théo
Tél. 06 41 41 79 81

contact : latruitedelanneriae@laposte.net

1re catégorie

La Siame, le Chanteloup et ses affluents, le Gouville et ses affluents ainsi que les différents côtiers.

Étang

Plan d'eau de Gouville - 0,4 ha St-Malo-de-la-Lande.



Cet étang de 1^{re} catégorie suit la réglementation générale affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.



Secteur Centre-Ouest



Les Pêcheurs de Périers St-Sauveur-Lendelin

Président - TIPHAINE Patrick
Tel. 06 86 96 33 81
Vice Président - BOSCHER Jean-Claude
Tel. 06 30 43 38 28

contact : lespecheursdeperiersstsauveur@peche-manche.com



Aappma Périers - Saint sauveur

1re catégorie

75 km de rivière

150 km de rives sur les rivières : la Taute, la Sèves, l'Ay et leurs affluents.

2e catégorie

25 km de rivière

50 km de rives sur la Taute, la Sèves, la Vanloue.



Etang des Sarcelles

Étangs

Étang des Sarcelles - 4 ha - St Martin d'Aubigny.



Cet étang de 2^{ème} catégorie suit la réglementation générale. Il est accessible gratuitement à tous les titulaires d'une carte de pêche.

Étang de Saint-Sauveur Lendelin - 0,3 ha.



Cet étang, 2^{ème} catégorie, ouvert toute l'année, suit la réglementation générale. Il est accessible gratuitement à tous les titulaires d'une carte de pêche.

Parcours spécifiques



Deux pontons handi-pêche situés sur l'étang des Sarcelles, commune de St Martin d'Aubigny.





Secteur Centre-Ouest

La Gaule Marignaise

Président

LOHIER Bernard

Tél. 02 33 55 18 78 ou 06 86 49 57 50



Appma Marigny

contact : lagaulamarignaise@peche-manche.com



Crédit photo : APPMA La Gaule Marignaise

1re catégorie

Le Lozon, de sa source jusqu'à la route de Saint-Lô – Périers. La Terrette de sa source jusqu'à la route de Pont-Hébert à Tribehou.

2e catégorie

Le Lozon jusqu'à son confluent avec la Taute en amont de Tribehou. La Terrette jusqu'à sa confluence avec la Taute en aval de Tribehou.

Étangs

Étang à Marigny - 1,1 ha.

18



Cet étang de 1^{re} catégorie suit la réglementation générale affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.

Parcours spécifique

9

Poste PMR situé sur le plan d'eau de Marigny, commune de Marigny



Secteur Centre-Ouest

Les Pêcheurs du Bord de l'Ay

Président

CRIQUET Patrick

Tél. 02 14 15 82 01



AppmaLes Pêcheurs du bord de l'ay

contact : lespecheursdelessay@peche-manche.com

1re catégorie

Environ 13,5 km : l'Ay et des affluents côtiers.

2e catégorie

Environ 20 km dont les principaux sont : l'Ay, la Chicane, le moulin de Pissot, la rivière de Clails.

Étangs

Plan d'eau de LESSAY - 1 ha - Lessay (pisciculture à vocation touristique).

Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.

Lac des Bruyères - 10 ha et 1 ha - Millières - 2^{ème} catégorie



Parcours spécifiques

Pêche des carnassiers uniquement aux leurres artificiels sur l'ensemble du site du Lac des Bruyères (embarcations interdites).

Pêche en no-kill des carnassiers (brochet, perche, black-bass, sandre et carpe pour toute la période).

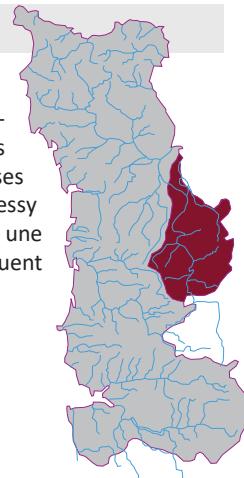
12 Poste PMR situé sur le plan d'eau de Lessay, commune de Lessay.





Secteur Val de Vire

Prenant sa source à l'intersection parfaite des trois départements bas-normands, la Vire naît pour être un cours d'eau hors du commun. Pourvoyeuses de bonheur pour les pêcheurs dans le département voisin, la Vire avec ses affluents incisent le paysage de la Manche dans des reliefs de schistes de Tessy à Saint-Lô, en passant au pied des Roches de Ham. Elle alimente ensuite une dépression naturelle (les marais du Cotentin et du Bessin), rejoignant son affluent l'Elle, pour terminer sa course en Baie des Veys.



Dépositaires

AAPPMA Les Pêcheurs à la Ligne du Pays Saint-Lois - Saint-Lô

- * DECATHLON
240, rue Joseph Cugnot, 50000 St-Lô, Tél. 02 33 77 39 00
- * LA NATURE ENSEMBLE
151 Rue Louis Armand, zone de la Chevallerie, 50000 St-Lô, Tél. 02 33 55 94 84

AAPPMA Les Pêcheurs de Cerisy-la-Forêt - Cerisy-la-Forêt

- ** BAR LE SAINT-CLAIR
8 Place Guillaume Le Conquérant, 50680 St-Clair-sur-Elle, Tél. 02 33 05 85 12
- ** PUB 7
17 Place du Marché, 50680 Cerisy-la-Forêt, Tél. 02 33 56 10 04
- ** BAR DU DÉPART
15 rue de la gare, 50680 Moon-sur-Elle Tél. 02 31 22 86 91

AAPPMA Les Pêcheurs de Condé-sur-Vire

- Mme Lucienne HARDEL
Tél. 07 78 25 87 20
OFFICE DU TOURISME
1, Rue Victor Hugo, 50160 Torigny-les-Villes Tél. 02 33 77 42 22
VELORAIL
1, Rue de la Gare, 50890 Condé sur Vire Tél. 02 33 05 46 55
COCCI MARKET,
10 rue St Jean 50890 Condé sur Vire Tél. 09.84.28.55.59

AAPPMA La Gaule Torignaise - Torigny-les-Villes

- OFFICE DU TOURISME
1, rue Victor Hugo, 50160 Torigny-les-Villes, Tél. 02 33 77 42 22
- * CAMPING LE LAC DES CHARMILLES
Route de Vire, 50160 Torigny-les-Villes, Tél. 02 33 75 85 05
 - * LIBRAIRIE - Michel Hu
25 rue de la République, 50160 Torigny-les-Villes, Tél. 02 33 77 16 44
 - * LaMaison.fr
ZA La Détourbe, 50160 St-Amand, Tél. 02 33 77 81 81

AAPPMA Les Amis de la Vire - Tessy-sur-Vire

- * LE DOMJEANAS
Le Bourg, 50420 Domjean, Tél. 02 33 55 35 39
- * CARREFOUR CONTACT
50420 Tessy/Vire, Tél. 02 33 74 09 04
- ** CHEZ THÉRÈSE
24 Le Bourg, 50420 Tessy Bocage, Tél. 02 33 74 89 78

* Ouverture samedi seulement ** Ouverture samedi et dimanche

Dates à retenir

AAPPMA Les Pêcheurs à la ligne du Pays St-Lois

Juin et octobre

Concours pêche au coup -La Vire à St-Lô

Septembre

Concours pêche carpe - la Vire à la Meauffe

Tous pêcheurs détenteurs d'une carte de pêche.

Journée Nationale de la Pêche

La Journée Nationale de la Pêche, permettant la découverte de la pêche gratuitement et pour tous, se déroulera dimanche 7 juin 2026 sur les AAPPMA suivantes :

AAPPMA La Gaule Torignaise

Étang de Torigny - Torigny-les-Villes

AAPPMA Les Pêcheurs de Cerisy la Forêt

Etang aux Moines - Cerisy la Forêt.



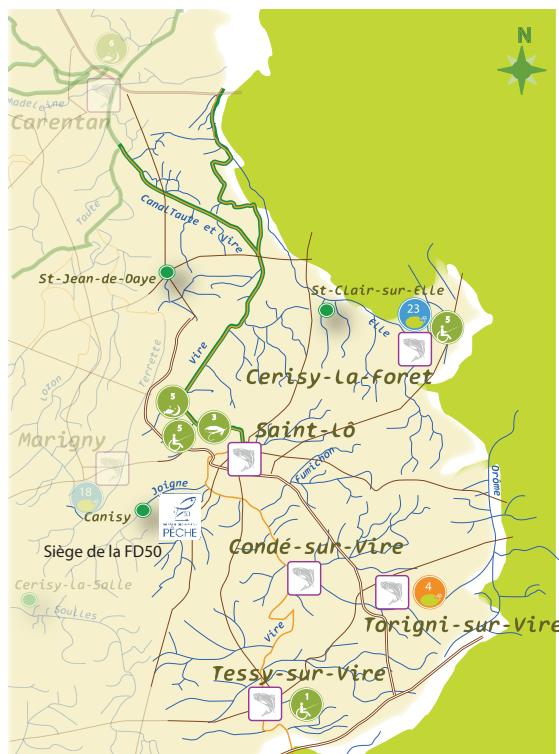
La Vire





La localisation des parcours

Secteur Val de Vire



Légende

Signalétique des réseaux

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{re} catégorie
- Domaine public
- Axe routier

Signalétique des étangs

- Eau close ou eau de 2^{re} catégorie
- Eau de 1^{re} catégorie
- Parking
- Parking PMR
- Point de restauration
- Sanitaires
- Tables de pique-nique
- Aires de jeux
- Activités nautiques
- Parcours sportifs

Signalétique des parcours spécifiques

- Parcours accessibles aux PMR
- Parcours pêche carpe de nuit
- Parcours pêche à la mouche

Signalétique AAPPMA

- AAPPMA réciproitaire et adhérente EHGO
- AAPPMA non réciproitaire





Les Pêcheurs à la Ligne du Pays Saint Lois



Secteur Val de Vire



Aappma Saint-Lois



aappma saint-lois

Président
JACQUELINE Richard
Tél. 06 08 40 12 98

contact : lespecheursdupays.saint.lois@gmail.com
site : www.aappma-saint-lo.com

1re catégorie

L'Elle et ses affluents, le Fumichon avec le Semilly, la Joigne, l'Ain, la Dollée et de nombreux petits ruisseaux.

2e catégorie

La Vire.



Parcours spécifiques



Parcours de pêche de la carpe de nuit :

- 1 - Du pont RD999, lieu-dit Candol, au pont de la RD900 à Saint-Lô, rive gauche.
- 2 - Du barrage du Maupas au pont de la route RD974 à Pont-Hébert, rive gauche.
- 3 - Du pont de la RD974 à Pont-Hébert, au barrage des Claires de Vire, rive droite.
- 4 - Du barrage des Claires de Vire, à la hauteur des anciennes carrières de la Meauffe, (ruisseau de la Jouenne) au pont de la D8 (Airel), rive droite.
- 5 - Du pont de Saint-Fromond D8, à l'entrée du canal Vire-Taute, rive gauche

Canal Vire Taute (rive droite et gauche) : parcours de pêche spécifique, se référer à l'arrêté préfectoral.



Pêche à la mouche : du dernier samedi d'avril au 30 juin - limite amont sur St-Lô (du rejet de la station d'épuration). Limite aval sur la commune d'Agneaux (du château d'Agneaux).

Importante population d'aloises sur le parcours d'avril à juin.



Credit photo : AAPMMA Les Pêcheurs du Pays Saint Lois



Credit photo : AAPMMA Les Pêcheurs du Pays Saint Lois

La Maison de la Pêche et de la Vire

Exposition permanente sur le milieu aquatique

216 promenade des Ports

50 000 Saint-Lô

Ouverture de mai à septembre les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.





Les Pêcheurs de Cerisy-la-Forêt

Secteur Val de Vire

Président
METAYER Antoine
Tél. 06 32 73 88 49



Les pêcheurs de Cerisy la Forêt

contact : lespecheursdecerisylaforet@peche-manche.com



1re catégorie

L'Elle et ses affluents.

Rivière «L'Elle» de St Germain d'Elle à St Jean de Savigny (environ 10km).

Ruisseaux : Le Douet-Morel et l'Esque (environ 5km).

Étang

Étang aux Moines - 0,4 ha - Cerisy-la-Forêt.



Cet étang de 1^{re} catégorie suit la réglementation générale affichée sur place. Il est accessible gratuitement à tous les titulaires d'une carte de pêche.

1 ponton handi-pêche situé sur l'étang aux Moines.



Les Pêcheurs de Condé-sur-Vire

Secteur Val de Vire

Président
BELLINGER Guillaume
Tél. 06 20 16 09 94

contact : lespecheursdecondesurvire@peche-manche.com

1re catégorie

15 km de ruisseaux : le Hamel et ses affluents, les Nonains, la Chevalerie, le Houlbe et le Ste-Suzanne.

2e catégorie

11 km sur la Vire.



La Vire



La Gaule Torignaise

Président
CAREL Pascal
Tél. 07 85 93 20 25



Aappma Torigni

contact : lagauletorignaise@peche-manche.com

1re catégorie

40 km de ruisseaux : le Hamel, le Balençon, la Jacre, les Nonains, le Lamberville, le Brectouville.

Étangs

Étangs de Torigni – 9 ha



Ces étangs, 2^e catégorie, ouverts toute l'année, suivent la réglementation générale. Embarcation moteur interdit - ils sont accessibles gratuitement à tous les titulaires d'une carte de pêche. Camping accessible aux pêcheurs à proximité.



Credit photo : FDAAPPMA50



Les Amis de la Vire

Président
ROBBES Nicolas
Tél. 02 14 16 48 80

contact : lesamisdelavire@peche-manche.com

1re catégorie

La Jacre, le Marqueran, le ruisseau de Beaucoudray, la Gouvette, la Drôme et le moulin de Chevry.

2e catégorie

15 km sur la Vire.



La Vire en amont de Tessy





Secteur Sienne-Soulles

Ce vaste bassin versant accueille toujours ses grands migrateurs, dans des vallées souvent grandioses, alimentées par un joli réseau d'affluents remarquables. Parmi eux, mentionnons la Soulles, qui attend le Havre de Regnéville-sur-Mer pour mêler son flux à celui de la Sienne, et l'Airou, joyau naturel reconnu par l'Europe, qui couve chaque année une des premières densités de jeunes saumons atlantique de l'hexagone.

Dates à retenir

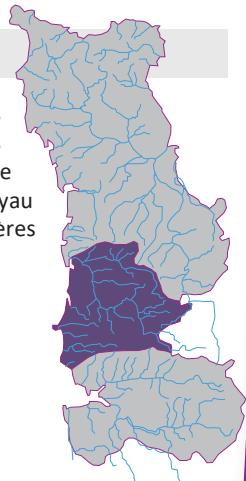
Concours de Pêche

Dimanche 12 avril 2026

Pêche de la truite - Etangs de Montaigu

Dimanche 3 mai 2026

Pêche de la truite - Pont Brocard, rivière la Soulles



Journée Nationale de la Pêche

La Journée Nationale de la Pêche, permettant la découverte de la pêche gratuitement et pour tous, se déroulera le dimanche 7 Juin 2026 sur l'AAPPMA La Sienne :

Montaigu-les-Bois - Étangs de Montaigu
Coutances - Étang du Bulsard - Parcours réservé aux enfants
Contrières - La Vanne - Parcours enfants et adultes
Le Mesnil Céron - Étang - Parcours enfants et adultes

TERRES & EAUX
La nature, ça se vit.

Près de 3000 m² pour vivre votre passion grandeur nature !

PESSEURS • PÉCHEURS • CAVALIERS • VOS ANIMAUX • VOS PASSIONS NATURE

TERRES & EAUX CAEN

10 avenue des Diges - 14123 Fleur-sur-Orne - Tél. : 02 31 82 09 70

Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h30 et de 10h à 18h30, le vendredi et le samedi de 9h à 19h30.

Dépositaires

AAPPMA Association du Bassin de la Sienne

- * LAMAIISON.FR
Chemin du Prétot, 50400 Granville, Tél. 02 33 79 53 75
- * ALIMENTATION GÉNÉRALE BLANCHET,
1 rue du Général de Gaulle, 50410 Percy, Tél. 02 33 51 88 06,
email : thisablanche@orange.fr
- * BAR DES SPORTS, MME PECOURT AGATHE
2, place du Marché, 50510 Cerences, Tél. 02 33 51 95 36
- * COCCI-MARKET,
1 Route du Pont Brocard, 50750 Dangy, Tél. 02 33 56 62 77
email : cuccidangy@orange.fr
- * LAMAIISON.FR
81, avenue Division Leclerc, 50200 Coutances, Tél. 02 33 76 52 20
- * MAISON DE LA PRESSE
23 rue de la Libération 50450 Gavray, Tél. 02 33 61 77 54
- * BAR TABAC LE MONACO
3 rue Louis d'Estouteville, 50450 Hambye, Tél. 02 33 90 42 41
- * BAR PMU LE DUGUESCLIN
1 place DUGUESCLIN, 50320 La Haye Pesnel, Tél. 02 33 61 51 64
- * LAMAIISON.FR
2 rond point des estuaires, 50800 Villedieu les poeles Tél. 02.33.90.95.04
- * PROXI
1,rue des Juifs, 50210 Cerisy la Salle, Tél. 02 33 46 81 32
- * COMPTOIR DE LA MER
Quai S Port, 50400 Granville, Tél. 02 33 90 93 35
- * BAR SNC ALIZARD VIVE LA JOIE
31 rue de la libération, 502310 Folligny Tél. 02 33 69 13 71

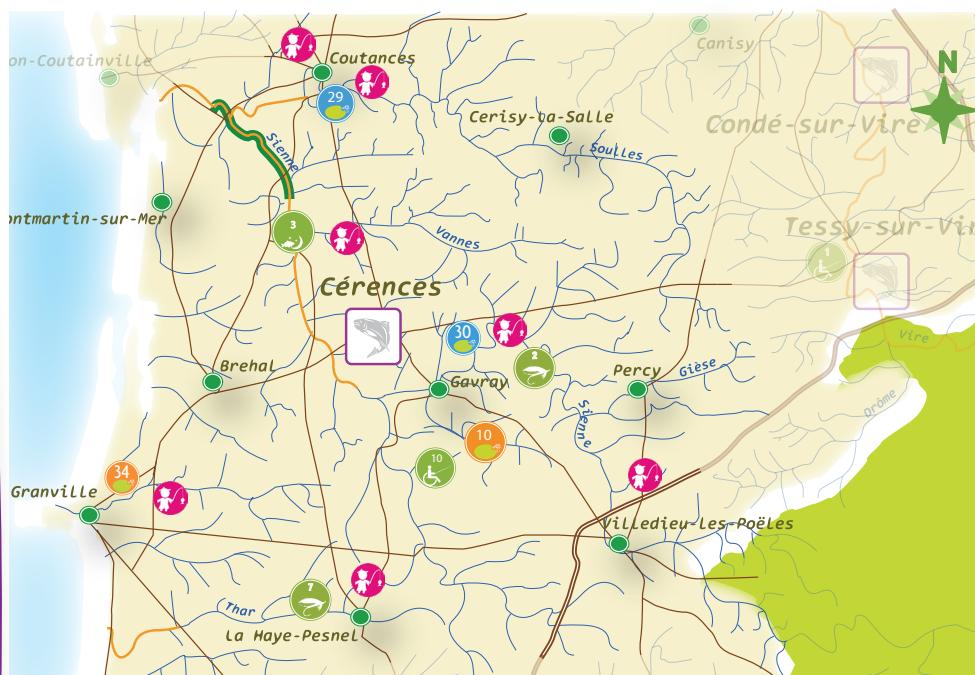
* Ouverture samedi seulement ** Ouverture samedi et dimanche





La localisation des parcours

Secteur Sienne-Soulles



Légende

Signalétique des réseaux

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{re} catégorie
- Domaine public
- Axe routier

38

Signalétique des étangs

- Eau close ou eau de 2^{re} catégorie
- Eau de 1^{re} catégorie + Roncey
- Parking
- Parking PMR
- Point de restauration
- Sanitaires
- Tables de pique-nique
- Aires de jeux
- Activités nautiques
- Parcours sportifs
- Parcours enfants

Signalétique des parcours spécifiques

- Parcours accessibles aux PMR
- Parcours pêche carpe de nuit
- Parcours pêche à la mouche

Signalétique AAPPMA

- AAPPMA réciproitaire et adhérente EHGO
- AAPPMA non réciproitaire





Association du Bassin de la Sienne



Secteur Sienne-Soulles



Président
PHILIPPE Michel
Tel. 06 80 05 98 11



Aappma La Sienne

contact : associationdubassindelasienne@peche-manche.com

Responsables des secteurs géographiques :

Cérences : **BRIENS Jean**
Tél. 06.84.17.01.85

Cerisy-la-Salle : **COTENTIN Jean Pierre**
Tél. 02 33 46 87 90

Coutances : **PHILIPPE Michel**
Tél. 06 80 05 98 11

Gavray : **LEBARGY Jules**
Tél. 06 47 88 92 13

Granville : **PRODHOMME Dominique**
Tél. 07 87 21 13 32

Hambye : **HOLLEY Daniel**
Tél. 06 17 12 74 31

La Haye Pesnel : **LEBRETON Jérémy**
Tél. 06 30 61 51 45

Quettreville Sur Sienne : **REY-DORENE Thierry**
Tél. 06 82 28 95 30

Villedieu les Poëles : **Alix PHILIPPE**
Tél. 06 77 05 14 50

1re catégorie

La Sienne, environ 80 km de long, de la Forêt de Saint-Sever (commune de Coulouvray-Boisbenâtre) au Moulin de Valencey.

Les principaux affluents de la Sienne et fleuves côtiers en 1ère catégorie sont : la Gièze, la Bérence, l'Airou (**Wading interdit entre le pont du Moulin de la Forêt (Mesnil-Rogues) et le Pont Rouge (Ver)**), la Vanne, la Malfiance, le Bosq,

Le Thar de sa source à l'axe Granville-Avranches (RD 973),

La Soulles environ 45km de long, de Montabot au déversoir du Vicquet à Coutances, et ses affluents, dont les principaux : la Soulette, la Sauvagère, le Sohier, le Savigny, le Foulbec, le Bulsard, le Maudouit.

2e catégorie

La Sienne : En aval du seuil du moulin de Valencey communes de Cérences / Ver.

Le Thar : en aval de RD 973.

La Soulles : du déversoir du Vicquet à Coutances au Pont de la Roque.



Crédit photo : AAPPMA de la Sienne





Association du Bassin de la Sienne



Président
PHILIPPE Michel

Tél. 06 80 05 98 11



Aappma La Sienne

contact : associationdubassindelasienn@peche-manche.com

Secteur Sienne-Soulles

Étangs

Étangs - 1,2 ha - Montaigu-les-Bois.



Ces étangs (eaux closes), ouverts du 1er janvier au 31 décembre, suivent une réglementation spécifique affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang pour les cartes majeures seulement. Parcours enfants dans le petit étang.

Etang du Bulsard - 0,3 ha - Coutances. 1ère catégorie



Réservé aux Mineurs (Parcours no kill)

Etang de Roncey - 0,2 ha - Roncey. 1ère catégorie



Cet étangs de 1ère catégorie et accessible aux titulaires d'une carte de pêche.



Etang de la Pierre Aigüe - 0,65 ha - Donville-les-Bains



Cet étang (eau close) ouvert du 1er janvier au 31 décembre, suivre la réglementation spécifique affichée sur place (Carte de pêche obligatoire).

Parcours spécifiques

2 Situé sur « La Sienne » à Hambye, 1,2 km en amont et en aval du pont de l'abbaye d'Hambye. Règlement affiché sur place. NO-KILL.

10 A Gavray, sur « La Sienne » route de Saint Denis le Gast. Parking et Ponton PMR

7 La Haye-Pesnel : parcours à la mouche fouettée et leurres en NO-KILL situé sur « le Thar » de la confluence aval la Cotonnière au pont de la route communale n°3 (83) au lieu-dit « la Ferme du Moulin ».

3 parcours carpe de nuit sur la rivière « La Sienne » en aval de la station de pompage.

Parcours surdensesitaires

Hambye sur l'Hambiotte 500m en amont de la confluente avec la Sienne et sur la Sienne 500m amont-aval de la confluence avec l'Hambiotte.

Cérences sur la Chaussée en aval de la D13 jusqu'à la confluence avec la Sienne.

Contrières sur la Vanne en aval du moulin Quesney à Contrières jusqu'au pont de Monceaux.

Coutances sur la Soulles le long de la voie verte.

Yquelon Hudesmesnil sur le Bosq en aval de la D143 à Hudesmesnil jusqu'à la D135 à Yquelon.





Secteur Sud-Manche

Le schiste remplace le granite, le bocage change d'aspect, les vallées pendent vers l'ouest ou le nord-ouest, et les eaux se déversent dans une autre Baie, celle du Mont Saint-Michel. À tout seigneur tout honneur, si on foule toujours le territoire des belles truites, elles doivent ici céder un peu de notoriété aux grands salmonidés migrateurs, faire une petite place à l'aloise. Ce sont bien les méandres de la Sée et de la Sélune.

Dépositaires

AAPPMA Amicale des Pêcheurs à la Ligne de l'Avranchin - Avranches

- * DECATHLON
ZA La Baie, le Val St-Père, 50300 Avranches, Tél. 02 33 89 28 50

AAPPMA La Truite de la Sée - Brécey

- ** BAR-TABAC « Le Papillon »,
33, rue Principal, 50670 St-Laurent des Cuves, Tél. 02 33 59 80 60
- * SYSTÈME U
5 rue Jeanne d'arc, 50370 Brécey Tél. 02 33 48 73 71
- ** JACK&CO
Le Bourg - 50870 Tirepied sur see – tél : 02 33 60 52 51
- * LE CALVADOR
5 Rue du val de Sée – 50370 Brécey – Tél : 02 33 90 69 49
- * TERDICI
23 rue du Val de Sée, 50370 Brécey Tél. 02 33 48 70 09

AAPPMA La Gaule Sourdevalaise - Sourdeval

- ** BAR DE LA POSTE,
2 rue de Mortain 50150 Sourdeval, Tél. 07 56 20 21 64
- ** CAVE DE SOURDEVAL ,
25 rue de la Libération 50150 Sourdeval, Tél. 02 33 59 89 91

AAPPMA La Truite du Beuvron - Saint-James

- * L'AS DE TREFLES,
21, rue Saint-Jacques, 50240 Saint-James, Tél. 02 33 48 33 96

AAPPMA Les Pêcheurs de la Vallée de la Sélune- Saint-Hilaire-du-Harcouët

- SECTEUR DUCEY
** TABAC DE LA FONTAINE,
10 rue Saint Germin, 50220 Ducey, Tél. 02 33 48 27 43
- ** BAR DES SPORTIFS,
9 place du Général de Gaulle, 50220 Ducey, Tél. 02 33 48 46 73

SECTEUR SAINT HILAIRE

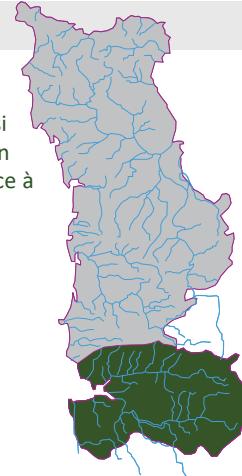
- ** LE RELAIS DE LA MAZURE,
Le bourg, 50540 les Biards, Tél. 02 33 48 02 11
- ** BAR TABAC PMU FDJ PRESSE, LE PARIGNY ,
50600 Parigny, Tél. 02 33 48 77 17

AAPPMA La Gaule Mortainaise - Mortain

- ** ÉPICERIE,
Le Bourg, 50140 Notre-Dame du Touchet, Tél. 02 33 49 29 58
- ** BAR LE CENTRAL,
31 Grande Rue, 50140 Mortain, Tél. 02 14 13 53 61
- * SARL ROGER,
206 Rue Robert Schumann, 50140 Barenton, Tél. 02 33 59 06 02
- 4 Rue de l'Europe Ger, Tél. 02 33 59 06 05

AAPPMA Le Gardon de Pontorson - Pontorson

- ** LA GRANGE AUX AFFAIRES
43 rue de la libération, 50170 Pontorson Tel. 02 33 48 24 02
- ** COCCIMARKET
64 Rue Couesnon, 50170 Pontorson – Tel. 09 86 31 18 00
- ** BAR DES SPORTS
2 Rue du Guesclin, 50170 Sacey – Tel. 02 33 60 15 00



Dates à retenir

AAPPMA La Truite de la Sée

Concours **Dimanche 28 juin 2026**
Pêche de la carpe et du brochet – Étang de Brécey



Journée Nationale de la Pêche

Dimanche 7 juin 2026 sur les AAPPMA suivantes :

AAPPMA La Truite de la Sée - Étang de Brécey

AAPPMA La Truite du Beuvron



Le Beuvron

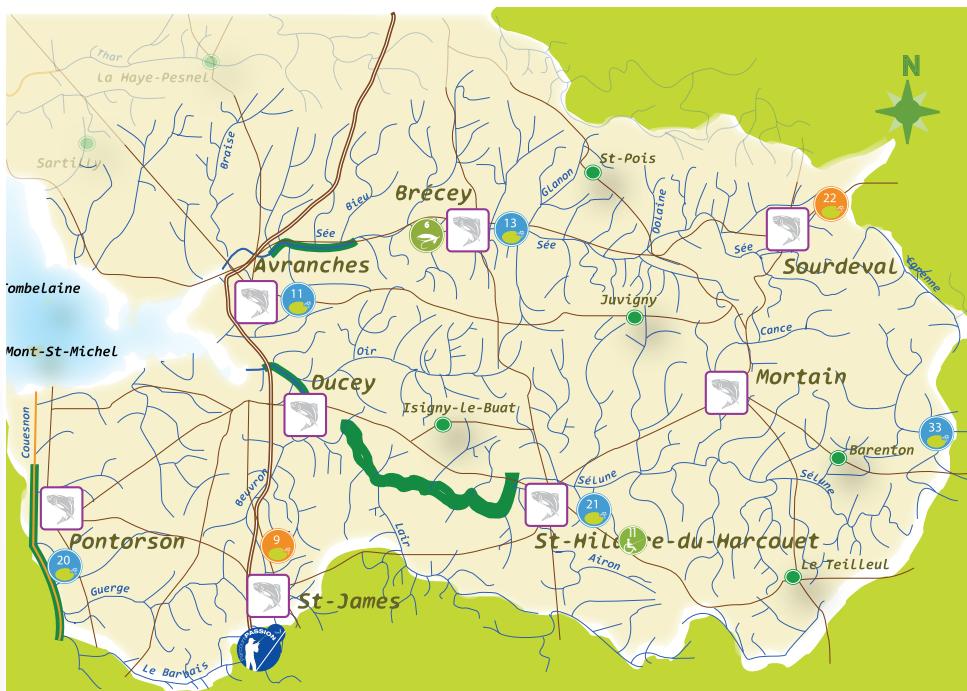
* Ouverture samedi seulement ** Ouverture samedi et dimanche





La localisation des parcours

Secteur Sud-Manche



Légende

Signalétique des réseaux

- Cours d'eau de 1^{re} catégorie
- Cours d'eau de 2^{re} catégorie
- Domaine public
- Axe routier

42

Signalétique des parcours spécifiques

- Parcours accessibles aux PMR
- Parcours pêche carpe de nuit
- Parcours pêche à la mouche

Signalétique AAPPMA

- AAPPMA réciproitaire et adhérente EHGO
- AAPPMA non réciproitaire

Signalétique des étangs

- Eau close ou eau de 2^{re} catégorie
- Eau de 1^{re} catégorie
- Parking
- Parking PMR
- Point de restauration
- Sanitaires
- Tables de pique-nique
- Aires de jeux
- Activités nautiques
- Parcours sportifs
- Parcours Passion

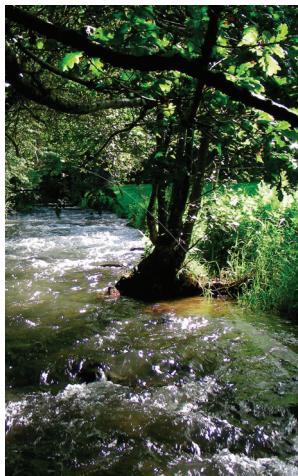




Amicale des Pêcheurs à la Ligne de l'Avranchin



Secteur Sud-Manche



Président
LE NAOUR Fabrice

Tél. 06 70 52 86 47



Aappma amicale des pêcheurs à la ligne avranches

contact : lespecheursdelavranchin@peche-manche.com

1re catégorie

La Sée, domaine public fluvial, 7km. Les affluents : le Vergon, la Braise, le Saint-Louis, le Sault-Besnon, la Palurette, la Lerre, la Chantereine, le Lude, le Passous d'Angey et des ruisseaux côtiers.

Étang

Plan d'eau - 1 ha. Ponts, au lieu dit « Fumeçon ».



Cet étang de 2ème catégorie suit la réglementation générale affichée sur place. Il est accessible à tous les titulaires d'une carte de pêche.

Garde-Pêche Particulier : Monsieur Christian Fossard tél : 06 98 97 36 46

La Truite de la Sée



Secteur Sud-Manche

Président
BREBION Nicolas



Aappma La Truite de la Sée

Tél. 06 28 21 22 63

contact : latritedelasee@peche-manche.com

1re catégorie

La Sée, sur les communes de Cuves, Les Cresnays, Brécey, Vernix, Tirepied.

Étang

Plan d'eau - 1 ha - Brécey.



Cet étang de 1^{re} catégorie suit la réglementation générale affichée sur place. Il est accessible à tous les titulaires d'une carte de pêche.

Parcours spécifique



Pêche à la mouche fouettée - limite amont sur la commune de Vernix, passerelle de Lartour - limite aval sur la commune de Vernix : pont de la RD 162.





La Gaule Sourdevalaise

Président
MELIS Didier
Tél. 02 33 69 44 37

contact : lagaulesourdevalaise@peche-manche.com

1re catégorie

La Sée et ses affluents.

Étang

Étang de la Tessardière - 0,8 ha. Commune de Sourdeval.



Cet étang (eau close) suit une réglementation spécifique affichée sur place.
Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.



TP FOSSEY LE BLOND
114 bis, Avenue du Cotentin
50 000 St Georges Montcocq
06 78 47 10 73 / 06 87 43 45 21
fosseyleblond@orange.fr

■ Terrassement - Démolition - Transport

■ Aménagements extérieurs :

Clôtures, bi-couche, enrobé

■ Assainissement non collectif :

Conception, installation, entretien, forage toutes eaux, micro stations, raccordement tout à l'égout, tout type de réseaux

■ Aménagements de cours d'eau et de rivières

Curage, création, élimination de plantes invasives ...

N'HESITEZ PAS A NOUS CONSULTER POUR TOUT VOS
TRAVAUX EXTERIEURS, DEVIS GRATUIT !

NOUVEAU !
BUREAU D'ETUDES
ETUDE DE SOL
INGÉNIERIE



Le Gardon de Pontorson

Président
GARNIER Mickael
Tél. 06 40 82 22 49



Appma Le Gardon Pontorson

contact : legardondepontorson@peche-manche.com

1re catégorie

La Guerge, le Loison, le ruisseau de Servon.

2e catégorie

Le Couesnon d'Antrain/Val-Couesnon jusqu'au « pont » de Pontorson.

Étang

Étang du pont au Roy - 1 ha - Sacey.



Cet étang de 1^{re} catégorie suit la réglementation générale affichée sur place. Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à cet étang.





Secteur Sud-Manche

La Truite du Beuvron

Président

LEGRAND Michel

Tél. 02 99 95 16 45 ou 06 70 81 37 52

contact : latruitedubeuvron@peche-manche.com



1re catégorie

La Sélune (8km), la Guerge, le Beuvron et ses affluents.

Étang

Étang de Margotin - 1 ha - Saint-James.



Cet étang (eau close) suit une réglementation spécifique affichée sur place.



Sur les communes de Saint-James (Bas des rivières) et de Montjoie-Saint-Martin à Valjoie

La Gaule Mortainaise



Secteur Sud-Manche



Président

AUSSANT Louis

Tél. 06 48 55 88 18



Aappma La Gaule Mortainaise

contact : lagaulemortainaise@peche-manche.com

1re catégorie

La Cance, la Sélune, la Sonce et ses affluents.

Plan d'eau de la Fosse Arthour, commune de St Georges de Rouelley - 2ha



Les Bruyères
14240 CAHAGNES
Tél : 02 31 77 37 96

Préservez ce que la nature nous a donné !

Restaurer

Prévenir

Protéger

Valoriser

Entretien - Restauration et protection des cours d'eau
Aménagements divers - Aménagements





Les pêcheurs de la Vallée de la Sélune



Président
GOHIN Alain
Tél. 07 86 36 29 28

La Truite saint-Hilarienne 50

contact : presidentpecheshh@orange.fr

Cours d'eau de 1ère catégorie

Saint Hilaire du Harcouët

La Sélune, l'Airon et leurs affluents

Ducey

La Sélune et les influents l'Oir et le Beuvron

Plan d'eau de 1ère catégorie

Saint Hilaire du Harcouët

Plan d'eau de Prieuré - 4 ha - St-Hilaire du Harcouët.



Plan d'eau le Bourg - 1,2 ha - Lapenty



2 postes, labélisés Tourisme et Handicap ont été construits pour les personnes à mobilité réduite.



Remarque :

Ces étangs de première catégorie suivent la réglementation générale affichée sur place.
Une cotisation supplémentaire est demandée pour accéder à ces étangs.



Parcours no kill sur l'Airon, des Jardin Familiaux au pont de la RD 977E



LA FOSSE et Fils
Au service de l'environnement

Travaux maritimes, hydrauliques et fluviaux
Construction métallique et bois

Restauration hydromorphologique du lit de la Vire à Vire-Normandie (14)

Ouvrages Bois
Ponts – Jetées – Plateformes
Ouvrages Hydrauliques et en Géofiltre
Vannes – Déversoirs – Polder – Pâques – Passes-poissons – Ouvrages d'Art
Renaturation et Continuité Ecologique
Génie Végétal – Berges et talus – Culots – Barrages – Lagunes
Atelier Interno Métallerie et Serrurerie
Passerelles – Accès PMR – Garde-corps ...

GRAND PRIX du génie écologique

UPGE
L'Unité Professionnelle de Génie Ecologique

6 rue du Maizeret – 14940 SANNERYVILLE – Tél : 02 31 39 13 04
accueil@lafosse-et-fils.fr - www.lafosse-et-fils-tp.fr



Le calendrier des horaires de pêche 2026

A découper et à intégrer avec votre carte de pêche

Ces horaires sont valables uniquement sur le territoire du département de la Manche. Ils tiennent compte de la tolérance des 30 minutes avant le lever et des 30 minutes après le coucher du soleil ainsi que du changement d'heure en hiver et en été.

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin
	0 - 30 min	0 + 30 min	0 - 30 min	0 + 30 min	0 - 30 min	0 + 30 min
jeu. 01	08:15	17:18	dim. 01	07:49	18:04	dim. 01
ven. 02	08:15	17:19	lun. 02	07:47	18:06	lun. 02
sam. 03	08:15	17:20	mar. 03	07:46	18:08	mar. 03
dim. 04	08:14	17:21	mer. 04	07:44	18:10	mer. 04
lun. 05	08:14	17:22	jeu. 05	07:42	18:11	jeu. 05
mar. 06	08:14	17:23	ven. 06	07:41	18:13	ven. 06
mer. 07	08:13	17:25	sam. 07	07:39	18:15	dim. 08
jeu. 08	08:13	17:26	dim. 08	07:37	18:17	dim. 08
ven. 09	08:12	17:27	lun. 09	07:36	18:18	lun. 09
sam. 10	08:12	17:29	mar. 10	07:34	18:20	mar. 10
dim. 11	08:11	17:30	mer. 11	07:32	18:22	mer. 11
lun. 12	08:11	17:31	jeu. 12	07:30	18:24	jeu. 12
mar. 13	08:10	17:33	ven. 13	07:29	18:26	ven. 13
mer. 14	08:09	17:34	sam. 14	07:27	18:27	sam. 14
jeu. 15	08:08	17:36	dim. 15	07:25	18:29	dim. 15
ven. 16	08:08	17:37	lun. 16	07:23	18:31	lun. 16
sam. 17	08:07	17:39	mar. 17	07:21	18:33	mar. 17
dim. 18	08:06	17:40	mer. 18	07:19	18:34	mer. 18
lun. 19	08:05	17:42	jeu. 19	07:17	18:36	jeu. 19
mar. 20	08:04	17:44	ven. 20	07:15	18:38	ven. 20
mer. 21	08:03	17:45	sam. 21	07:13	18:40	sam. 21
jeu. 22	08:02	17:47	dim. 22	07:11	18:41	dim. 22
ven. 23	08:01	17:49	lun. 23	07:09	18:43	lun. 23
sam. 24	07:59	17:50	mar. 24	07:07	18:45	mar. 24
dim. 25	07:58	17:52	mer. 25	07:05	18:47	mer. 25
lun. 26	07:57	17:54	jeu. 26	07:03	18:48	jeu. 26
mar. 27	07:56	17:55	ven. 27	07:01	18:50	ven. 27
mer. 28	07:54	17:57	sam. 28	06:59	18:52	sam. 28
jeu. 29	07:53	17:59			dim. 29	06:55
ven. 30	07:52	18:01			lun. 30	06:53
sam. 31	07:50	18:02			mar. 31	06:51

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	0 - 30 min	0 + 30 min	0 - 30 min	0 + 30 min	0 - 30 min	0 + 30 min
mer. 01	05:03	22:29	sam. 01	05:39	21:58	mar. 01
jeu. 02	05:04	22:29	dim. 02	05:40	21:56	mer. 02
ven. 03	05:05	22:28	lun. 03	05:42	21:55	jeu. 03
sam. 04	05:06	22:28	mar. 04	05:43	21:53	ven. 04
dim. 05	05:06	22:28	mer. 05	05:45	21:51	sam. 05
lun. 06	05:07	22:27	jeu. 06	05:46	21:50	dim. 06
mar. 07	05:08	22:26	ven. 07	05:48	21:48	lun. 07
mer. 08	05:09	22:26	sam. 08	05:49	21:46	mar. 08
jeu. 09	05:10	22:25	dim. 09	05:51	21:44	jeu. 09
ven. 10	05:11	22:24	lun. 10	05:52	21:43	ven. 10
sam. 11	05:12	22:24	mar. 11	05:54	21:41	lun. 11
dim. 12	05:13	22:23	mer. 12	05:55	21:39	mar. 12
lun. 13	05:14	22:22	jeu. 13	05:57	21:37	mer. 13
mar. 14	05:15	22:21	ven. 14	05:58	21:35	jeu. 14
mer. 15	05:16	22:20	sam. 15	05:09	21:33	ven. 15
jeu. 16	05:18	22:19	dim. 16	06:01	21:31	lun. 16
ven. 17	05:19	22:18	lun. 17	06:03	21:29	mar. 17
sam. 18	05:20	22:17	mar. 18	06:05	21:27	jeu. 18
dim. 19	05:21	22:16	mer. 19	06:06	21:25	ven. 19
lun. 20	05:22	22:15	jeu. 20	06:08	21:23	dim. 20
mar. 21	05:24	22:14	ven. 21	06:09	21:21	lun. 21
mer. 22	05:25	22:12	sam. 22	06:11	21:19	mar. 22
jeu. 23	05:26	22:11	dim. 23	06:12	21:17	mer. 23
ven. 24	05:28	22:10	lun. 24	06:14	21:15	jeu. 24
sam. 25	05:29	22:08	mar. 25	06:15	21:13	ven. 25
dim. 26	05:30	22:07	mer. 26	06:17	21:11	sam. 26
lun. 27	05:32	22:06	jeu. 27	06:18	21:09	dim. 27
mar. 28	05:33	22:04	ven. 28	06:20	21:07	lun. 28
mer. 29	05:35	22:03	sam. 29	06:22	21:04	mar. 29
jeu. 30	05:36	22:01	dim. 30	06:23	21:02	mer. 30
ven. 31	05:37	22:00	lun. 31	06:25	21:00	jeu. 31



2026 EN 6 POINTS

Plus d'informations sur le site www.peche-manche.com

01

Assemblée Générale AAPPMA

Rendez-vous sur le site www.peche-manche.com pour retrouver les dates de réunion de votre AAPPMA

02

Stages & Animations

Toute l'année à partir de

- **13 avril au 28 octobre** 2026 (stages)
- **17 janvier au 19 août** 2026 (animations)

03

Junior Fishing Tour

- circuit leurres : samedi **18 avril** 2026 - Étang de l'Avent
- circuit coup : samedi **23 mai** 2026 - Marais de Carentan

04

Fête Nationale de la Pêche

7 juin 2026

05

Journée de la Biodiversité et de la Ruralité

27 & 28 juin 2026 - Fédération des Chasseurs (Saint Romphaire)

06

Nettoyons Nos Rivières

Octobre 2026

